

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 8 JUILLET 2021

PRESENTS :

Mesdames : BOURGEOIS Christine, GALIBERT Christine, OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle  
Messieurs : DYE Alexandre, FRAISSE Jean-Louis, BENIT Michel, CRESPIEN Jean-Pierre, VALENTI Fabien

Procuration : Mme BARON Françoise à M. BENIT Michel et Mme MAZURIER Arlette à Mme OURNAC POUMAYRAC Emmanuelle

ABSENTS EXCUSES : Mme SENDRAS Sandra

Secrétaire de séance : OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle

La séance débute à 18h30

L'ordre du jour est ensuite examiné comme suit :

1. Délibération accord de principe pour études transfert de compétence SIAEP :

Le SIAEP engage une étude et les frais attenants de préfiguration pour transfert de compétence de l'eau potable.

Le délai pour prendre une décision sur le transfert de compétences concernant l'eau potable sera en 2026.

A ce jour, il parait opportun de faire cette étude tant au niveau technique qu'au niveau de l'étude des coûts.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

2. Délibération location logement communal :

Monsieur Gaëtan CRESPIEN a demandé en mairie si un logement communal était disponible à la location.

Un des gîtes, situé au-dessus de la salle polyvalente étant disponible et aucune autre demande n'étant en cours, le conseil est d'accord pour la signature d'un bail annuel de 2 282€ payable mensuellement, le 5 de chaque mois.

Début du bail au 1er Août 2021.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

3. Point sur les travaux

- Philippe COMBES est en train de refaire le Chemin de Pradel (Subvention Hors programme 2020),
- Réparation d'une fuite importante avenue du Minervoix à l'entrée des jardins,
- Réparation de la fuite place de l'Eglise : changement de vanne effectuée,
- Devis concernant le réseau d'eau de la Font Grande en cours,
- Achat d'une bétonnière en cours
- Le théâtre de Verdure, les travaux ont commencé :
  - Fondations en cours
  - Plombier et électricien ont prévu leurs venues et se sont coordonnés

- Réfection de la scène et cheminement piéton à venir

Une fois que le théâtre de verdure sera terminé, une communication sera faite auprès de la communauté de communes pour les informer que la commune peut accueillir des spectacles des saisons culturelles à venir.

Un règlement sur l'utilisation des lieux devra être rédigé afin d'encadrer son utilisation.

- Stérilisation des chats par l'association "les Minous libres Azillanetois", à ce jour :

11 chats stérilisés.

La mairie remercie l'association pour le travail réalisé.

A la suite de la création de l'association, la mairie a contacté les associations nationales suivantes :

- Fondation Brigitte BARDOT : propose la prise en charge de stérilisation de 10 chats (5 femelles et 5 mâles)
- L'Association 30 millions d'amis prendra en charge 50% des stérilisations de 2021.

La séance est levée à 19h45.

